

# Le fleuve, un instrument du développement durable (FIDD)

23

L'objectif de cette recherche exploratoire était de cerner l'émergence du fleuve-milieu dans les politiques publiques. Comment évoluent les modèles de développement sous la pression de l'introduction dans la gestion de l'eau des questions environnementales d'une part, des questions sociales locales d'autre part ? Par fleuve-milieu, nous voulons signifier la prise en compte des interdépendances dans le temps et dans l'espace du fleuve, et en particulier l'intégration des usages non consommateurs d'eau avec la gestion de ceux qui le sont. Cette émergence fait en effet partie des attendus quant aux politiques de développement durable, s'opposant à une vision de gestion quantitative de l'eau cherchant à augmenter la ressource, qui est associée plus volontiers à la modernité. Pour clarifier la méthode et pour l'intérêt et l'actualité de cette question en France et plus encore dans le monde, c'est surtout la logique équipementière du développement, avec le cas des grands barrages, qui a focalisé notre attention et nos choix de terrain.

## Terrain

Trois fleuves : en France, la Loire et la Garonne ; au Brésil : le Xingu dans le bassin amazonien.

## Problématique

En France, il a été constaté que les principes actuels du développement peuvent conduire d'un côté à abandonner des projets et à détruire d'anciens barrages ; de l'autre à engager un débat public sur une nouvelle et grande construction, qui vient d'ailleurs de recevoir l'approbation de la ministre de l'Écologie. Sur nos trois terrains, nous avons montré que les arguments écologiques, c'est-à-dire la montée des questions environnementales, jouent aussi bien dans les discours en faveur de l'équipement lourd que dans ceux s'y opposant. Ils ne

s'opposent à la logique équipementière qu'en lien avec des arguments sociaux, touchant la question des milieux de vie des populations locales riveraines, ou la question de l'esthétique et des paysages reconnus. Mais ces arguments sont peu institutionnalisés dans les politiques publiques de gestion de l'eau : cela passe donc par l'émergence et la mobilisation d'une société civile, une nouvelle gouvernance. La gouvernance de

l'eau est effectivement bousculée par les nouveaux enjeux environnementaux qui remettent en cause ses territorialités. En France, l'efficacité d'un nouvel acteur, les établissements publics territoriaux de bassin, repose cependant sur un engagement de l'État et une mobilisation des élus locaux et des associations fortes (Loire) et se heurte sinon à beaucoup de difficultés (Garonne). Au Brésil, de façon analogue, les choses ne bougent que par la mobilisation plus ou moins facile d'une société civile porteuse des enjeux du fleuve-milieu. Dans ce contexte, finalement assez mou, incertain et complexifié de la gestion de l'eau, les positions tendent à se radicaliser entre deux pôles. L'un est déjà bien institutionnalisé, y dominent les grands acteurs économiques qui continuent de raisonner sur l'eau en flux et en stocks et cherchent à développer

un soutien d'étiage qui puisse garantir à la fois un bon état hydro-écologique et l'équilibre des usages. L'autre, qui n'est encore que subreptice, reposant sur des situations locales particulières de mobilisation, se base sur un changement radical des pratiques de gestion de l'eau et cherche à infléchir les études sur la demande et les besoins humains, et non sur l'offre et les ressources naturelles.



Charlas, en Haute-Garonne (projet en cours)



Altamira, sur le Xingu (Brésil ; projet en cours)





## Composition de l'équipe

*Sophie Bonin*, coordinatrice, IGA, UMR PACTE (Grenoble 1) ; *Nathalie Blanc*, UMR LADYSS (Paris) ; *Denis Chartier*, CEDETE (Orléans) ; *Olivier Marcant*, LERASS (Toulouse 3)

